
RÉSULTATS DE LA 21^E SESSION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

PRÉPARÉ PAR : SECRÉTARIAT DE LA CTOI, 21 MAI 2019

OBJECTIFS

Informers les participants au 3^e Comité technique sur les procédures de gestion (CTPG03) des recommandations formulées par la 21^e session du Comité scientifique (CS21), tenue en décembre 2018, concernant spécifiquement les travaux du CTPG03.

CONTEXTE

À sa 21^e session, le Comité scientifique a pris note et examiné les recommandations formulées en 2018 par le CTPG02 et le GTM09, qui comprenaient des mises à jour sur le processus d'ESG pour diverses espèces CTOI. Sur la base de ces recommandations, le CS21 a formulé une série de demandes (voir les extraits du rapport du CS21 ci-dessous). En outre, le CS21 a examiné et approuvé un programme de travail pour le GTM, tel que détaillé à l'Appendice A.

DISCUSSION

Les extraits suivants du rapport du CS21 (IOTC-2018-SC21-R) sont fournis ici pour examen et décision par le CTPG03 :

Résultats du second Comité technique sur les procédures de gestion (CTPG)

(Para 190) : *Le CS a pris note de la présentation du rapport du second Comité technique sur les procédures de gestion (IOTC-2018-TCMP02-R).*

(Para 191) : *Le CS a noté que l'un des principaux avantages de la réunion était de fournir un forum permettant aux gestionnaires de travailler en vue de parvenir à un accord sur les objectifs de gestion et le réglage associé des procédures de gestion.*

(Para. 192) : *Le CS **EST CONVENU** que le terme « réglage » et d'autres termes pertinents devraient être définis plus clairement dans les rapports concernés afin de garantir leur compréhension par toutes les CPC. Il a été noté que le rapport du groupe de travail conjoint des ORGPt sur l'ESG comprend un glossaire de ces termes et que le GTM a adopté ce glossaire.*

(Para. 193) : *Le CS a pris note du nombre limité d'experts disponibles pour exécuter les analyses complexes du modèle d'ESG et du modèle opérationnel et a noté que la FAO était en train de dresser une liste d'experts qui pourraient être ultérieurement recrutés. Le CS **A DEMANDÉ** aux CPC de contacter le Secrétariat de la CTOI si elles sont intéressées par la désignation d'experts à inclure dans cette liste.*

(Para. 194) : *Reconnaissant que les parties prenantes ont souvent des intérêts opposés, le CS a souligné qu'il était important de veiller à ce que les produits dérivés des processus d'ESG soient transparents et impartiaux et à ce que les évaluations par les pairs (y compris les revues documentaires) soient utilisées efficacement pour répondre à ce besoin. Le CS a noté la nécessité de mettre en place des mécanismes pour que les résultats des examens d'experts soient intégrés au processus.*

(Para. 195) : *Reconnaissant les processus existants pour l'examen interne et externe des ESG et des processus d'élaboration des modèles d'exploitation, le CS **EST CONVENU** que des termes de référence pour les examens seraient bénéfiques et **A DEMANDÉ** que ces termes de référence soient déterminés par le GTM et le CTPG.*

Rapport de la 9e session du groupe de travail sur les méthodes (GTM09)

(Para 138) : *Le CS a noté les progrès réalisés dans les exercices d'évaluation de la stratégie de gestion pour les espèces de la CTOI en 2018, y compris le lancement du travail sur l'ESG pour l'espadon.*

(Para 139) : *Le CS a noté que l'ESG est un processus dynamique et itératif qui représente une interface entre la science et la gestion. Le CS a en outre noté que le GTM et le CS entaient les instances appropriées pour les aspects techniques, tandis que la Commission se concentrait sur la gestion. Le CS **EST CONVENU** que des forums tels que*

le CTPG étaient efficaces pour établir des passerelles à travers cette interface et maintenir des interactions entre le CS/les GT et la Commission.

(Para 140) : Le CS a noté que le calendrier du GTM avait été optimiste et qu'il y avait eu des retards. Sur la base de ces retards, le CS **EST CONVENU** que 2019 est une année importante pour faire rapport au CTPG sur les discussions qui seront ensuite approuvées par la Commission et le CTPG en 2020.

(Para 141) : Le CS a noté l'importance de veiller à ce que les CPC, en particulier celles dont la capacité est limitée, soient conscientes des implications potentielles des règles d'exploitation et des modèles opérationnels, et **EST CONVENU** qu'un engagement fort entre les CPC, le CS/les GT et la Commission était nécessaire pour assurer la compréhension de ces implications.

(Para 142) : Le CS a pris note du document IOTC-018-SC21-INF03, le rapport du septième atelier sur l'ESG des scientifiques du GTM de la CTOI. L'atelier s'est tenu à Lisbonne à l'Institut portugais de l'océan et de l'atmosphère, en mars 2018.

ESG de l'albacore et du patudo

(Para 143): Le CS a pris note du document CTOI-2018-SC21-INF05 qui fournit des mises à jour de l'élaboration de modèles d'exploitation pour l'albacore et le patudo de la CTOI.

(Para 144): Le CS a noté que les mêmes critères de réglage peuvent conduire à des résultats différents selon les populations. Le CS a en outre noté que le CTPG avait identifié certains changements dans les critères de réglage à appliquer et il **EST CONVENU** qu'il était nécessaire d'élaborer des protocoles pour le perfectionnement ou la modification des critères de réglage à l'avenir.

ESG du germon

(Para 145): Le CS a noté que l'ESG pour le germon a débuté il y a environ 8 ans et que l'élaboration du modèle opérationnel et du plan de gestion a été un long processus.

(Para 146): Le CS a noté qu'une nouvelle évaluation du germon est prévue pour 2019 et que cela pourrait retarder la finalisation de l'ESG/PG du germon, en particulier si les résultats de l'évaluation diffèrent de manière significative de l'évaluation en cours et, dans ce cas, il pourrait être nécessaire de reconditionner le modèle d'exploitation.

(Para 147): Reconnaissant qu'il peut y avoir des circonstances dans lesquelles la compréhension de la productivité des stocks change de manière marquée ou dans lesquelles des modifications de la gestion ou des flottes entraînent des modifications importantes de la pêcherie, le CS **A DEMANDÉ** au GTM et au groupe de travail sur l'ESG de discuter de la question des circonstances exceptionnelles, en particulier de comment elles influencent la validité des modèles d'exploitation et produisent des lignes directrices ou des protocoles ainsi qu'une série de recommandations à soumettre au CS. Le président du GTM est convenu de faire progresser ce travail en 2019.

ESG du listao

(Para 148): Notant que la règle d'exploitation du listao ne constitue pas une procédure de gestion pleinement spécifiée, le CS **A RECOMMANDÉ** qu'un plan de travail et un budget soient élaborés pour entreprendre un examen et une révision éventuelle de la règle d'exploitation du listao, en vertu de la Résolution 16/02.

(Para 149): Le CS a noté que les captures de listao avaient dépassé les limites de captures dérivées de la règle d'exploitation, ce qui laisse penser qu'un travail urgent est nécessaire pour évaluer la HCR en vue d'élaborer des procédures de gestion complètes. Cependant, le CS a noté qu'il ne serait pas possible d'entreprendre ce travail au CTPG 2019 car les travaux n'avaient pas encore commencé et n'étaient pas encore financés. Le CS il était plus réaliste d'envisager 2020 ou plus tard pour cette priorité.

Examen des réunions du processus d'ESG et du GTM

(Para 151): Le CS a noté que le GTM a planifié un examen interne des problèmes techniques liés à l'ESG et que des experts au sein du GTM ont été identifiés pour entreprendre ce travail. Le CS a demandé si des discussions avaient eu lieu au sujet du processus d'examen externe par les pairs sur les différentes ESG qui avaient été menées et **EST CONVENU** que ces processus d'examen par des pairs externes devraient être pris en compte dans la formulation des budgets et des plans de travail. Le CS a noté que l'examen externe entrepris en 2015 était bénéfique et a suggéré l'élaboration de lignes directrices facilitant l'intégration des résultats de l'examen externe dans le processus d'ESG de la CTOI.

(Para 152): Le CS a noté la question du budget/des ressources en termes de calendrier de développement des ESG, mais que jusqu'à présent, l'engagement budgétaire de la Commission a été limité. Le CS a donc **RECOMMANDÉ** à la Commission d'affecter des ressources supplémentaires au travail sur les ESG.

(Para 153): *Le CS a noté que le président travaillera en collaboration avec le Secrétariat de la CTOI pour préparer un budget pour les activités scientifiques 2019-2020, comprenant l'ESG, qui sera présenté au CPAF, ce qui évitera une situation dans laquelle le budget est approuvé avant que les recommandations du CS ne soient présentées à la Commission.*

Réunion conjointe des ORGPt sur l'évaluation de la stratégie de gestion

(Para 154): *Le CS a noté qu'une réunion conjointe des ORGP thonières avait eu lieu à Seattle, en juin 2018, pour discuter des questions communes relatives au processus d'ESG. Le CS a noté que cette réunion relève du processus de Kobe et a renvoyé les CPC au document IOTC-2018-WPM09-INF04 pour plus de détails.*

RECOMMANDATIONS

LE CTPG:

- 1) PRENDRA CONNAISSANCE du document IOTC–2019–TCMP03–06 qui présente les principaux résultats de la 21^e session du Comité scientifique, en particulier en ce qui concerne les travaux du CTPG.
- 2) ENVISAGERA la meilleure façon de faire progresser ces questions à la présente réunion.

APPENDICES

Appendice A: Programme de travail (2019–2023) du Groupe de travail sur les méthodes de la CTOI (GTM).

APPENDICE A
PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉTHODES (2019-2023)

Le Programme de travail se compose des éléments suivants, notant qu'un délai de mise en œuvre serait développé par le CS dès qu'il aura convenu des projets prioritaires parmi tous ses groupes de travail.

Tableau 1. Thèmes prioritaires pour obtenir les informations nécessaires pour soumettre l'avis requis à la Commission. Les éléments de la Résolution 15/10 ont été inclus comme requis par la Commission.

Thème :	sous-thème et projet	Priorités en matière de recherche	Priorités de financement	Responsable	Budget est. (source potentielle)	Planification				
						2019	2020	2021	2022	2023
1. Évaluation de la stratégie de gestion	1.1 Germon	Haute	1	UE (JRC)	Financé (CE JRC)					
	1.1.1 Révision des modèles d'exploitation basés sur les commentaires du GTM et du CS, y compris de possibles tests de solidité									
	1.1.2 Réalisation d'un premier jeu de simulations et de résultats									
	1.1.3 Révision des procédures de gestion et des indicateurs après présentation du jeu initial au CTPG et à la Commission									
	1.1.4 Examen par des pairs externes (2018 ou date à déterminer)					15 000 USD				
	1.1.4 Évaluation d'un nouveau jeu de procédures de gestion, si besoin									
	1.2 Listao	Haute	5	Maldives						
	1.2.1 Réalisation d'un premier jeu de simulations et de résultats				75 000 USD (CE) à terminer					
	1.3 Patudo	Haute	3							

1.3.1	Mise à jour de l'OM et présentation des résultats préliminaires des PG au CTPG, revue par GTTT/GTM du nouvel OM			Australie (CSIRO)	75 000 \$ (ZADJN/CSIRO) en instance)					
1.3.2	Examen par des pairs externes (2018 ou date à confirmer)				15 000 USD					
1.3.3	Présentation des résultats révisés des PG au CTPG pour date d'adoption cible 2019				30 000 \$ (Jan - Jun 2018)					
1.3.4	Itérations additionnelles si besoin				(à déterminer)					
1.4	Albacore	Haute	2							
1.4.1	Mise à jour de l'OM et présentation des résultats préliminaires des PG au CTPG, revue par GTTT/GTM du nouvel OM			Australie (CSIRO)	75 000 \$ (ZADJN/CSIRO) en instance)					
1.4.2	Examen par des pairs externes (2018 ou date à déterminer)				15 000 USD					
1.4.3	Présentation des résultats révisés des PG au CTPG pour date d'adoption cible 2018, (mise à jour itérée si besoin)				30 000 USD (Jan - Jun 2018)					
1.4.4	Itérations additionnelles si besoin				(à déterminer)					
1.5	Espadon	Haute	4	à déterminer	2 500 USD (CE)					
1.5.1	OM initial									
1.5.2	Conditionnement et réglage de l'OM									
1.5.3	Tests de PG génériques									
1.5.4	Modèle final avec PG									
1.5.5	Examen par des pairs externes				15 000 USD					
2. Présentation des avis sur l'état des stocks pauvres en données	2.1 Explorer des méthodes potentielles de présentation de l'avis sur l'état des stocks aux gestionnaires à partir de plusieurs scénarios limités en données, par ex. par l'élaboration d'une approche par niveaux de la fourniture des	Moyenne	7	Consult.						

	avis sur les stocks, sur la base des types indicateurs utilisés pour déterminer l'état des stocks (par exemple : séries de PUE, modèles d'évaluation des stocks)								
						30 000 USD (CE)			
3. Plusieurs états de stock dérivés de différentes structures de modèles	Élaborer des orientations spécifiques sur les modèles les plus appropriés à utiliser ou sur comment synthétiser les résultats lorsque plusieurs modèles d'évaluation des stocks sont présentés. (Voir IOTC-2016-WPTT18-R, paragr. 91)	Moyenne	6			\$?? (à déterminer)			